

ALERTE

SITUATION METEOROLOGIQUE A SURVEILLER POUR UN RISQUE VENTS VIOLENTS VIGILANCE JAUNE

Météo France vient de placer le département des Ardennes en vigilance JAUNE avec une situation météorologique à surveiller pour un risque de fortes rafales de vent prenant effet ce vendredi 31 mars à 03:00 au samedi 1er avril à 00:00.

Situation :

Une perturbation très active va circuler dans le département des Ardennes de ce vendredi 31 mars à 03:00 au samedi 1er avril à 00:00. A son passage, le vent d'Ouest se renforce nettement avec des rafales souvent comprises entre 70 et 90km/h et pouvant même avoisiner les 100km/h ponctuellement et localement.

Cette perturbation peut s'accompagner également de quelques orages donnant de fortes intensités pluvieuses en peu de temps et du grésil localement.

Vendredi après-midi et jusqu'en soirée, un temps très instable se généralise sur toutes les régions, avec des averses localement orageuses et un vent très soutenu voire violent par moment. Sur ce nouvel épisode, les rafales pourront atteindre les 70 à 90 km/h et très ponctuellement les 100-110 km/h. La prévision et la localisation des rafales les plus fortes sont rendues très difficiles en raison du caractère instable de la situation.

Le vent faiblit à partir de la nuit de vendredi à samedi sur les régions du Nord-Est mais reste sensible en soufflant encore en rafales entre 50 et 60 km/h, voire un peu plus à proximité des zones de relief.

Conséquences possibles

- des coupures d'électricité et de téléphone peuvent affecter les réseaux de distribution pendant des durées relativement importantes
- les toitures et les cheminées peuvent être endommagées
- des branches d'arbres risquent de se rompre
- les véhicules peuvent être déportés, la circulation routière peut être perturbée, en particulier sur le réseau secondaire en zone forestière
- quelques dégâts peuvent affecter les réseaux de distribution d'électricité et de téléphone

Conseil de comportement

- limitez vos déplacements
- limitez votre vitesse sur route et autoroute, en particulier pour les véhicules ou attelages sensibles aux effets du vent
- ne vous promenez pas en forêt
- en ville, soyez vigilant face aux chutes possibles d'objets divers
- n'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol
- rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés
- installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments